

DECISION

Décision DAS-2026-09 portant attribution de subvention à l'association Etudiants a Frontières (ESF)

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE ROUEN

- Vu le code de l'éducation, notamment en ses article L715-2 et L715-3,
Vu le code de l'éducation, notamment en ses article L841-5 et L841-11,
Vu le décret n°2019-205 du 19 mars 2019 relatif aux modalités de programmation et de suivi des actions financées par la contribution de vie étudiante et de campus prévue à l'article L. 841-5 du code de l'éducation
Vu les circulaires du 3 novembre 2011 et du 21 mars 2019 relatives à la programmation et au suivi des actions financées par la contribution vie étudiante et de campus
Vu la délibération n°2020-03-06 du conseil d'administration de l'INSA Rouen portant délégation de pouvoir au directeur,
Vu la demande de subvention présentée par l'association Etudiants Sans Frontières (ESF) en date du 26 mars 2026,
Vu l'avis de la commission projet (FSDIE) en date du 26 mars 2026

DECIDE


Article 1


Une aide d'un montant de mille euros (1 000 €) est attribuée à l'association Etudiants Sans Frontières (ESF) sur le budget 2026 pour le projet « Internamada ».

Article 2

L'association Etudiants Sans Frontières remettra un bilan moral et financier de son action à l'issue du projet (ou un bilan intermédiaire si le projet n'est pas encore terminé mais que la subvention a été utilisée) au plus tard le 30 novembre 2026 à la direction des formations et de la vie étudiante.

A Saint Etienne du Rouvray, le 02 avril 2026

Le Directeur de l'INSA Rouen

Mourad Abdelkrim BOUKHALFA



COMMISSION FSDIE DE MARS 2026

INTITULÉ DU PROJET (N : nouveau projet ; R : reprise)	DÉPART.	DOMAINE	BUDGET	AIDE DEMANDÉE	% de la somme totale	AIDE PROPOSÉE
AMIR - week-end des Zikets	R	Culturel	7535	€ 3000	40 %	3000
AMIR - Concert de mai	R	Culturel	1800	€ 600	33 %	600
ESF - Internamada	N	Humanitaire	16235	€ 1000	6 %	1000
BDE - billard et baby foyer	N	Sportif/vie étudiante	4500	€ 3500	78 %	2500
BDE - gala	R	Culturel/ Intergénérationnel /Festif	52147	€ 3000	6 %	2000
INSA racing	R	Sciences et techniques	49464	€ 3000	6 %	3000
ARISE - formation OUTrans	N	Santé/citoyen	1786	€ 936	52 %	936
Total disponible : 17860 e (14 320 FSDIE projet + 3540 venant du budget participatif CVEC INSA)		Total demandé		15 036 €		13036

Les élus reconnaissent la pertinence de l'événement mais signalent des points de blocage récurrents : présentation à une commission FSDIE trop tardive malgré la consigne déjà donnée l'année précédente, manque de communication en cas de problème, manque de recherche de financement, manque d'interaction avec les autres associations et clubs de l'école pour réduire les coûts... La somme demandée n'est pas attribuée dans sa totalité pour cette raison mais les élus souhaitent quand même soutenir le Gala et le BDE qui l'organise.

Les élus soutiennent la décision du BDE d'un changement de format de l'événement pour l'année et le préconisent en cas de demande de financement FSDIE.

Ils souhaitent que des tarifs sociaux soient mis en place et préconisent d'en discuter avec les élus étudiants et/ou le Service culture et vie étudiante afin que la mise en place de ce tarif soit pensée bien en amont de l'événement et de manière pertinente.

L'année prochaine, le dossier de financement devra obligatoirement être présenté à la commission FSDIE de décembre. Tout dossier présenté en mars sera refusé.

Les élus reconnaissent la pertinence du projet autant par sa nature que pour ce qu'il apporte aux élèves impliqués. Ils alertent par contre sur les demandes récurrentes à chaque commission. Le projet semblant bien avancé, ils ne souhaitent pas pénaliser les porteurs lors de cette commission.

Par contre, si Insa racing souhaite redemander un financement lors de la commission FSDIE de rentrée, ils souhaitent que le montant demandé soit moins élevé afin de ne pas grever le budget de la commission FSDIE qui est là pour soutenir la totalité des projets étudiants.



Pour signature de la Direction :

Date :